

[Retour au format normal](#)



Mutuelle de santé : Karangasso Sambla, point de départ pour les cotonculteurs burkinabè

vendredi 20 janvier 2006.

La salle de conférences de la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat de Bobo-Dioulasso a abrité le 18 janvier 2006, l'atelier de lancement du projet de mise en place d'une mutuelle de santé au profit des producteurs du département de Karangasso Sambla (province du Houet). Ce projet est la prémice de l'extension à tout le Burkina, de mutuelles de santé pour les cotonculteurs. Il a été rendu possible grâce au service de coopération et d'actions culturelles de l'ambassade de France au Burkina.

Pour ce faire, l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB) est appuyée par le Réseau d'appui aux mutuelles de santé du Burkina (RAMS/BF), la Mutualité sociale agricole (MSA) de France et le ministère de la Santé.

L'accompagnement consiste à amener les producteurs de coton à gérer de manière autonome et responsable, de leur santé. Son lancement à Karangasso Sambla a pour objectif d'enclencher le mouvement auprès des producteurs de coton et de les aider à s'organiser. Le projet devrait se poursuivre jusqu'à l'appropriation complète des mutuelles de santé. La démarche a été positivement accueillie par le vice-président de l'UNPCB, François Tani.

A la cérémonie d'ouverture, il a affirmé : « Vous ne proposez pas aux producteurs d'adopter des structures toutes faites, mais de les aider à créer des mutuelles reflétant leurs aspirations en matière de gestion de la santé ». La MSA, forte de sa riche et longue expérience en la matière et en raison du partenariat qui la lie au RAMS/BF, était présente à l'atelier de Bobo-Dioulasso pour « montrer la voie » aux producteurs de coton de Karangasso Sambla.

A cet effet, le représentant de cette structure, Michel Nadaud a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière d'environ 5 000 000F CFA (75 000 Euros) aux différents partenaires pour l'appui, les activités de sensibilisation, de formation, de communication. Pour lui : « C'est avec les cotisations des mutualistes et par votre gestion propre que la mutuelle vivra et survivra ». Il n'a pas manqué de rappeler que la fidélité, la constitution d'un fonds de réserve, la responsabilité des adhérents sont des gages de la pérennité des mutuelles de santé, créées sur la base de liens communicateurs ou professionnels.

La secrétaire exécutive du RAMS/BF, Amina Bila et le vice-président de l'UNPCB se sont engagés à faire du projet une réussite. Le RAMS/BF entend s'y atteler par des appuis conséquents à travers son antenne de Bobo-Dioulasso. Quant à l'UNPCB, elle compte faire en sorte que d'ici à fin 2006, « l'on ne parle plus de phase-pilote, mais d'extension à tout le Burkina de l'expérience ».

La structure faîtière de cotonculteurs est d'autant plus ravie du lancement du projet de la mutuelle de santé à Karangasso Sambla qu'en plus de lui ôter le souci de la santé des producteurs, cette mutuelle en gestation participe à la réalisation de son objectif opérationnel, c'est-à-dire inculquer aux producteurs la notion de bonne gestion des recettes issues du coton afin d'optimiser leur impact sur le bien-être de la famille.

A l'issue de l'atelier, une lettre d'intention a été signée entre le RAMS/BF, la MSA et l'UNPCB pour sceller le partenariat qui les lie désormais.

Urbain KABORE

Sidwaya